CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra cesser son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Price,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
6 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, capitaine Page,

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de chambres. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G Fowler, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine Greenleaf, devant partir le 22 juin.

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. Dennis, devant partir le 8 juillet.

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. Waterman, devant partir le 22 juillet.

Le navire **TALMA**, capitain T. Bunker, devant partir le 8 août.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES,
7 avril rue du Camp, no. 9.

A FRETER.
Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. Mathew, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à
17 mai LINCOLN & GREEN.

LES soussignés offrent à vendre la cargaison du navire Emulous, venant de Marseille, consistant en:
440 barriques de Vin de côte, 1ère. qualité,
400 caisses Vin Muscat de Frontignan,
25 caisses Macaroni,
20 caisses Vermicelli,
250 paniers d'Huile superfine, grandes bouteilles,
10 balles Amandes,
10 caisses Salaisons assorties,
30 dito Anchois,
20 dito Olives farcies,
4 balle longs Bouchons,
100 paniers de Bouteilles,
4 jarres Saucissons,
10 caisses de Prunes en pobans,
100 Fromages tête-de-mort. C. OGER & Co.
5 juin—3 rue Toulouse, No. 17.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.—*Les propriétaires de terrains vides, situés dans la rue Royale, dans le voisinage de la Banque des Etats-Unis, qui désirent les vendre, sont prévenus qu'on recevra des propositions, au bureau de la Direction, jusqu'au mercredi, 6 de juin prochain.*
1er juin J.B. PERRAULT, Caissier.

LES soussignés ayant acheté LE FOND DE BOULANGERIE de M. L. M. MALLEIN, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la cabine et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers.*
D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE
mai 1m

COUR DES PREUVES.—Attendu que Levi C. Ball a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Otis F. Buringame, avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
1 juin MARTIN BLACHE, rég. des test.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu François Costemau, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession ne serait point homologué, et le dit curateur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
2 juin MARTIN BLACHE, régister.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure; 2 do. do. brochés; 3 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.
17 mai rue Royale, No. 118

250 BALLES Toile à draps écrue 3-4; 50 barils Huile de baleine clarifiée; 160 demi-caisses chocolat de Rhodes No. 1; en débarquement et à vendre par
7 mai LINCOLN & GREEN.

MORUE.—500 caisses à vendre à bord du brick Rupee, en face du poteau No. 81, en par
2 mai STETSON & AVERY.

TABAC EN FEUILLES.—Un assortiment de Tabac en feuilles, de la Havane et de St. Yago de Cube, d'une excellente qualité pour les fabricans de cigarres, à vendre par THAYER, HURD & Co.
20 avril rue des Magasins, No. 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 18 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, l'esclave CHARLES, âgé d'environ 25 ans, depuis l'année 1817 dans le pays, très-robuste et bien intelligent. Il sait conduire un dray et travailler dans les presses à coton. C'est un excellent sujet, qui n'a que le défaut de s'absenter, sans sortir cependant de la ville.

Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. *L'acte de vente sera passé en l'étude de* Wm. Boswell, aux frais de l'acquéreur. 6 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 12 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, *un superbe TERRAIN et les BATISSES qui s'y trouvent,* faisant face à Tivoli, entre les *rues Delor et des Naïades,* mesurant environ 61 pieds de face, sur 98 pieds 2 pouces d'un côté, et 188 pieds de l'autre, et 139 pieds 6 pouces de l'autre. Il y a dessus une Maison à étage, de 4 appartemens; une édifice en bois, à étage, sur fondation en briques. Le haut sert de cuisine et magasin, et le bas sert de chambres à domestiques; il y a une écurie, remise, puits &c. Le plan est déposé à la Bourse.

Aussi, deux beaux ESCLAVES, savoir: Hetty, âgée d'environ 36 ans, excellente cuisinière pour une pension, elle est un peu blanchisseuse et repasseuse; sujet fidèle, et depuis 6 ans dans le pays; on la vend pleinement garantie. Matilda, d'environ 24 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, un peu cuisinière, avec son enfant de 2 ans et demie, garanties.

Conditions: pour le terrain, un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans; pour l'esclave, moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 juin

ESCLAVE EN MARRONAGE.

Est parti marron, de la paroisse St. Bernard, le 30 du mois dernier, le griffe nommé JOHN, depuis son bas âge dans le pays, et parlant français et anglais, âgé d'environ 34 ans, taille d'environ 5 pieds 2 à 3 ps., mesure française. Il était vêtu d'une chemise blanche et d'un pantalon de cotonnade bleue; mais comme il a emporté avec lui du linge, il pourrait avoir changé de vêtement. Il a une démarche gênée, et a les dents de devant gatés à la machoire supérieure; il a figure très-marquée par la petite vérole. Une récompense de dix piastres sera donnée à quiconque le livrera à la geole de cette ville, ou à son maître.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi.
4 juin—6 L. T. BEAUREGARD.

ESCLAVE EN MARRONAGE.

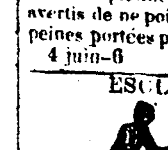

Est parti marron de la presse à coton de MM. Fréret frères, samedi dernier, le nègre américain nommé GASPARD, taille d'environ 5 pieds 8 pouces (*mesure anglaise*), parlant très peu français; il est âgé de 28 à 30 ans, et a de petits favoris, les joues rentrées; il est bien constitué, et a la peau très noire.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le conduira à le geole.
GABRIEL DESCHAPELLES LEBRETON.
2 juin—2ps&1pa☞

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY,
28 mai rue du Camp, No. 31.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par V. DE LA COVA & FRERE.
11 mai rue St. Louis, No. 51.

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et *perfectionné* par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu.* Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix: 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ.
7 mai Agent de l'inventeur.

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO.
Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Commune 17 mai.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire.* S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ.
9 mai Seul agent pour cette ville.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par
2 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermillon, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, capitaine Fabre, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 20 paniers Vin blanc de Champagne, par 12 bouteilles.
18 mai J. B. LABATUT.

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing,* né à Zug (Suisse) dans l'année 1781. *Parti de Bordeaux* il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pensylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817; il parlait alors d'aller dans la Colombie.

La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait *mort,* pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à
TH. NICOLET & CO., *à la N. Orléans,*
ou à COTTEREL H. BARBEY & Co.
21 mai—15 *à New York.*

THOS. ROMAIN & CO.
Rue de Chartres, No. 97,

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rasoirs, ciseaux de Rodgers. Aussi: véritable Huile de Macassar, pour la crue des cheveux; Charbon préparé pour les dents; Brosses à dents anglaises, montée en ivoire et en fil d'argent.

En magasin: Un assortiment général de Parfumerie, Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. Chas. Maurian, juge.—No. 6284—*W. F. Courtenay* contre *les créanciers de Bryden & Courtenay et de W. F. Courtenay & Co.*—Sur enrégistrement et lecture de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de M. J. Macready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, lundi 18 du mois de juin prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
Bureau du Greffier, 14 mai 1832.
FREDERIC BUISSON,
15 mai—11,2pa Député Greffier.

A VENDRE en débarquement du navire Warsaw, de New-York,
2 caisses Parapluies, couleurs assorties; 2 do. Parasols de femmes; 1 caisse Peignes imitation écaille, qualité supérieure; 2 caisses Bas de soie et Soie à coudre, à vendre à bon marché par
25 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118.

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Hellen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Verdegris pur, 20 barils Esprit de Térébentine, 300 do. Blanc de Céruse, 120 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par VICTOR DAVID,
7 mai rue de la Levée, No. 38.

REMEDE DU DR. LEROY—*Le soussigné* vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequey Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ,
21 fév encoignure Conti et Chartres.

VENTES PAR LE RÉGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 Juillet 1832, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon.

Un Terrain, situé au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre les rues Moreau et Casa Calvo, et ayant trente pieds de face sur cent trente pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE,
Rég des Test.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—mardi 10 juillet 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de feue Margaret Duffin, une négresse nommée SARAH, âgée d'environ 21 ans.

Conditions: moitié comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour.
7 juin MARTIN BLACHE. Reg. des Test.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Jules Davezac de Castera, une négresse nommée Anne, âgée d'environ 24 ans, marronneuse et sujette aux crises. Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 10 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu J. B. Rouquigny, h. de c. l. un Terrain situé rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, et ayant trente pieds de face sur soixante de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus. Conditions, deux cents piastres comptant, et le reste à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale: l'acquéreur s'obligeant à payer les banquettes.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 7 juin

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Blunt, une Mulatresse nommée Ketty, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique.

Conditions: 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
5 juin MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 6 juillet 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Charles Meunier, une Negritte nommée Sophie, âgée d'environ 13 ans, ayant une taie sur un œil. Un Terrain, situé au coin des rues du Quartier et St. Claude, ayant 30 pieds de face à la dernière, sur 180 pieds de face à la première, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions—*Un tiers comptant, et le reste* à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais des acquéreurs. 5 j

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 15 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Ross, Louise, négresse âgée d'environ 35 ans, John, son fils, de 14 ans.

Conditions: 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la Cour,
15 mai MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 21 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de Ve. Jean Marie Henry, une négresse nommée Henriette, âgée de 60 ans; un TERRAIN, situé sur le chemin du Bayou entre les rues Tremé et des Marais ayant 50 pieds de face sur 210 pieds de profondeur, un terrain attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions.

Conditions: 1-5 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Auguste Doucet:

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et d'Espagne, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions: Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Euphémie Massoteau, ci-devant veuve Crevon, *et décédée* épouse Jean Baptiste La cour; une NEGRESSE *nommée* Pauline, âgée d'environ quinze ans; un TERRAIN, situé *rue des Ursulines,* entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grounx, et des *mineurs* Jean François et Zelmaïde Grounx; UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testaments*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir: *Louis,* nègre âgé de 28 ans; *Dick,* mulâtre âgé de 40 ans, boulanger; *Major,* nègre âgé de 45 ans; *Henry,* mulâtre âgé de 12 ans; *Hannah,* négresse de 12 ans et *Mary,* négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour,
8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Pre. Commagère, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du dit défunt, ne serait point homologué et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
5 juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Marie Joseph Chais, f. de c. l. ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les *raisons* pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire de la défunte ne serait point homologué, et la dit exécuteur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
5 juin MARTIN BLACHE, régister.

MME. FANNY FRYER, vient de recevoir de France par le Cyrus Butler, un assortiment de Mousselines imprimées, des Chapeaux de printemps, idem en paille, Fantaisies, Fichus, Echarpes, Schalls, Peignes, Gants et autres articles de goût. 25 avril

VENTES PAR LE MARSHAL.

James Keter vs. Casenave; Wm. Duncan vs. le même.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. Wm. Gravot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 19 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cheval, saisi dans l'affaire ci-dessus.
9 juin L. DAUNOY, marshal.

Antonio Anaya vs. Chs. Beauvais, h. de c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 15 juin, à 5 heures au bureau du Maréchal, rue Ste. Anne, cinq Coqs de bataille et cinq Poules de cette race, saisis dans l'affaire ci-dessus.
4 juin L. DAUNOY, Marshal.

J. W. Biengey vs. P. C. Temple.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine Maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bœuf salé, &c. saisis dans l'affaire ci dessus.
4 juin L. DAUNOY, marshal.

Nagel vs. Mlle. Lafon.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 16 juin, à cinq heures, au Principal, deux armoires, un bois-de-lit, des tables, chaises, glaces et divers articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
4 juin L. DAUNOY, marshal.

Choinse vs. Baptiste, h. de c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 14 juin, à 5 heures, au Principal, une armoire, 6 chaises, 1 table, un bois de-lit et des ustensiles de cuisine, saisis dans l'affaire ci-dessus.
1er. juin L. DAUNOY, marshal.

Carrière & Bordazat vs. A. G. Worthington.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarre, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 13 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Gravier, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, tous les matériaux d'imprimerie, consistant en caractères, rangs, galées, composteurs, et une presse patentée, numérotée 196, et formant un établissement complet pour une gazette; saisis dans l'affaire ci-dessus.
31 mai L. DAUNOY, marshal.

P. Pullion vs. D. Kokernott & Bass.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 11 juin, à 5 heures, au coin des rues St. Louis et de la Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus.
30 mai L. DAUNOY, marshal.

L. C. Hutchinson vs. Mlle. Lafitte.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 12 juin, au Principal, à 5 heures, une table d'acajou, saisie dans l'affaire ci-dessus.
30 mai L. DAUNOY, marshal.

R. Colwell vs. le bateau-à-vapeur Ketty-Clover et ses propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR KETTY-CLOVER, avec ses agrès, apparaux et ameublemens; saisi dans l'affaire ci dessus.
25 mai L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'annulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, *comme* shérif de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé *rue* Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

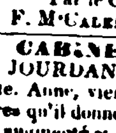

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Independance des Etats Unis.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur,
THOS. F. M'CALEB, *Sec. d'Etat.* 23 mai—30

CABINET DE LECTURE.

CH. JOURDAN, encoignure des rues Royale et Ste. Anne, vient de faire réimprimer le catalogue des livres qu'il donne en lecture, et quoique le nombre en soit augmenté et qu'il espère sous peu l'augmenter encore, il n'en a pas moins réduit le prix de l'abonnement à $1 par mois. Etant toujours dans l'intention de quitter les affaires, il continue de détailler sa librairie et ses papiers de tapisserie au plus bas prix possible.
31 mai—2is

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No.* 27,

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi.
18 avril—1m

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de MARCHAND COMMISSIONNAIRE.

Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressés, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.
18 mai MEDELICE THOMAS.

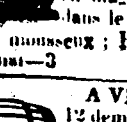

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques; en magasin, Vin vieux de St.-Estèphe, dans le pays depuis plus d'un an; Champagne mousseux; Habillemens pour nègres.
21 mai—3 J. M. FORTIER.

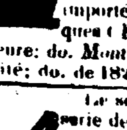

A VENDRE, par J. B. LAPORTE, 12 demi barriques vin blanc haut Sauterne de l'année 1825, qualité supérieure, importé par le navire Zilia. Vin en barriques Château Margaux de 1825, qualité supérieure; do. *Montferrand,* Médoc, de 1827, excellente qualité; do. de 1829. 17 mai—4.

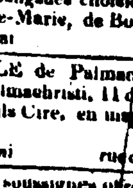

Le soussigné offre à vendre une Boiserie de Pharmacie, avec 140 tiroirs plaqués en acajou et poignées en cristal; chaque tiroir est étiqueté en lettres noires sur un fond en or. De plus, un assortiment complet de Médicamens. Le tout sera vendu à des prix et conditions avantageux, en se présentant sous le plus bref délai.

Il offre également à vendre, deux bailles de Sangsues choisies, en débarquement du navire Aimable-Marie, de Bordeaux.
17 mai FORESTIER.

HUILE de Palmachristi, &c.—10 barils Huile de Palmachristi, 11 do. Pois blancs, 27 Peaux d'ours et 3 barils Cire, en magasin, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
17 mai rue de la Nouvelle Levée No. 38.

LES soussignés offrent à vendre le chargement de la barque Aimable Marie, de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Conti, savoir:
20 pipes Eau-de-vie de Cognac, marque de Dupuy & Co.; 20 demi-pipes dito, dito, dito.
10 demi-pipes vieil Eau-de-vie de Champagne,
75 barils Vinaigre de vin blanc,
50 barriques Médoc de Montférand, 50 do. Médoc de Pauillac, 90 do. Médoc, 80 do. St. Estèphe.
25 barriques St. Emilion et Médoc de Margaux,
50 barils Vin blanc, de Graves et de Barsac,
2000 caisses Vins de Médoc, St. Estèphe et Pauillac,
120 do. Vins de Bevoile, Latour et Lafitte, par 24 demi-bouteilles,
50 paniers Champagne blanc, mousseux,
100 damejeannes Lentilles et Millet,
100 do. Amandes, 50 grosses Encriers de liège, &c.
Le tout ayant droit au debenture.
16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

DR. RAMON VIONNET, médecin-chirurgien, ayant étudié à l'Ecole de Médecine de Barcelone, vient d'arriver en cette ville, et offre ses services au public dans sa profession. Sa demeure est rue Bienville, No. 25, entre Chartres et Levée.
15 mai—12

EL Doctor RAMON VIONNET, Medico y Cirujano, del Colegio de Barcelona, acaba de llegar en esta ciudad y ofrece sus servicios á este respetable público. Vive en la calle de Bienville, No. 25, entrando por la Levée. 15 de mayo

4000 saumons de Plomb, à vendre par
14 mai J. MAGER

AVIS—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.

Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort: et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.

En magasin: 150 caisses raisins, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nantes et de l'Orient; Kirschwasser de la forêt noire, Marasquino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerise; un assortiment de cages grandes et moyennes; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la groccrie.
25 mai CLAPIER & MICOUD.

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey:
Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très-supérieure, do.
Dito dito, dito, en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles.
25 mai J. B. LABATUT.

CAFÉ.—19 boucauts et 15 tierçons Café de St. Yago, qualité supérieure, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29.

TABAC de la Havane, de St. Yago et du Kentucky, convenable aux cigarriers, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29

Bureau de la Presse-à coton à vapeur,
Nlle.-Orléans, 21 mai 1832.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que par une résolution du Bureau des Directeurs, le dixième paiement de la dixième partie du montant de leur souscription, devra être effectué dans trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Par ordre de la direction,
22 mai WM. HUDSON, secrétaire.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par
JAS. S. SHAW,
22 mai encoignure Douane et Royale.

UN petit lot de CIGARRES de la Havane, récemment reçues, à vendre par
22 mai HARRISON, BROWN & Co.

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par les différents arrivages d'Europe et des Etats-Unis, un superbe assortiment de BIJOUTERIE FINE consistant en: Boucles d'oreilles, Boutons à chemises, Epinglettes, Colliers, &c. &c. qu'il vendra à bon marché, à son magasin, encoignure des rues Condé et Dumaine.
18 mai—1m J. LA SALLE.

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 mai—1m

EN débarquement de la Zilia, de Bordeaux,
6 pipes vieille Eau-de-Vie de Cognac,
49 barriques de Vin,
15 dito dito, qualité supérieure,
18 tierçons Vinaigre blanc,
16 caisses Huile de Kirch,
8 dito Liqueur de la Martinique,
12 dito Grand Vin Château-Lafitte, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & Co.

TOILE A DRAPS, &c.—50 balles Toile à draps de Russie, écrue; 15 dito blanche, ayant droit au drawback; aussi, 50 balles coton écru 4-4, et 60 do. 3-4, à vendre par
12 mai LINCOLN & GREEN.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE PARIS.
En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Brosseries, Cannes, &c. &c.

LE soussigné, *rue de Chartres,* No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar,* un assortiment de Parfumeries très fraîches, consistant en: crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c. eau de lavande, bouchée à l'émeri, et autres; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualité, à 3 et à 3 rangs, dito à ongles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau; glaces à main, de différents genres; boîtes à barbe, en cristal et autres; boîtes à poudre, en fer-blanc, à compartimens; Houpes de cygnes, &c.

Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argent et en or; quelques douzaines de boutons à chemise, en or; dito en nâcre et en émail, dernier goût. Un assortiment de peignes en écailles, à dossier, gravés et sculptés, de prix; peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle; dito garnis en pierres.

Faux cheveux, nattes (dites fausses-queues) longueur jusqu'à trois quarts; tours à bandeaux, frisettes, &c. perruques métalliques et autres, toupets dito.

☞Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes 15 mai—☞

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Colleur de Papiers peints, rue de la Douane, No. 44, préviennent les dames et messieurs de la Nlle. Orléans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de veloutés, pleins en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures veloutées et dorées; aussi, environ 800 devants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.

Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, gallons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil établissement.

Rideaux et tapis faits de commande; canapés et chaises réparés à juste prix.
W. FADEUILHE & Co.

P. S. Une remise sera faite aux personnes de la campagne qui achèteraient pour revendre. On donnera du comptant pour des plumes et de la mousse noire.
14 mai—1m

CHEVALIER, *Peintre de Paris, Doreur, Vernisseur et Colleur de papier,* entreprend la peinture des maisons, boutiques, magasins, enseignes et tout ce qui concerne son état, et pose les papiers dans la perfection, et à bon compte.

Son laboratoire est rue Bourbon, No. 121, entre St. Louis et Conti. 14 mai—7

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison, dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 3 heures pour le dîner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu arabe,* aideront à passer le temps sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bâteaux à voiles pour se promener sur le lac.

P. Guillaume dévouant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère prouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne négligera rien pour son agrément. 9 mai—12f

MOUSQUETS.—Reçu par l'Hercules, de Philadelphia, cent-cinquante MOUSQUETS éprouvés, à vendre par
12 mai V. DAVID, rue de la Levée No. 38

SEL.—300 sacs gros sel de Liverpool, à vendre
21 mai. STETSON & AVERY,
rue du Camp, No. 31

PROFESSEUR D'ANGLAIS ET DE LANGUES ANCIENNES.
Rue Royale, No. 190, entre Orléans et St.-Pierre.

J. A. FRYER, ayant enseigné les langues, et ce qui tient à une éducation soignée, dans des institutions distinguées en Angleterre et dans les Etats-Unis, a l'honneur d'annoncer au public qu'il tient des classes chez lui et qu'il donne des leçons dans les familles et dans les pensions. 11 avril—12

LE soussigné vient de recevoir, par les paquebots Warsaw, Tennessee et autres, un joli assortiment de marchandises des meilleures manufactures de New York, savoir: CHAPEAUX d'été, fins, pour hommes et enfans, Bottes fines; souliers en peau de veaux et en peau de daims tannée; Escarpins superfins, à boucles et sans boucles, de peau de veaux; brodequins en peau de daims tannée.

Aussi: une grande quantité de brodequins d'enfans en peau de veaux marins, qu'il vendra à des prix modérés. J. G. ARRAIZA,
30 mai Encoignure des rues Condé et Dumaine

Nouvel approvisionnement de Souliers, &c.
RUE DE LA LEVÉE, No. 89,

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Warsaw, un joli assortiment de Souliers, Escarpins et Pantoufles, faits exprès pour le débit de cette ville.
24 mai MALCOLM M'CALLUM.

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'habitation de Samuel M'Cutcheon, près de l'Eglise-Rouge, dans la nuit du 5 du courant, un nègre nommé LINNARD ou LONDON, charpentier, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de grosseur moyenne, teint clair, cheveux touffus; il a été amené de la Caroline du Nord l'année dernière, par M. James B. Diggs; c'est un fin matois, qui essaiera de se faire passer pour libre, parce qu'il sait lire et écrire. On ne se rappelle pas qu'il ait aucune marque particulière. Les capitaines de navires, bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de ne pas recevoir à leur bord le dit esclave. Quiconque l'appréhendera et le conduira à la geole recevra la récompense ci-dessus, et obtiendra en outre une compensation raisonnable pour les frais qu'aurait nécessités son arrestation. S'adresser à MM. W. et J. Montgomery, à la N. Orleans. 1 mars—3m.1is

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, No. 235, entre Ste Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre des BAINS DE VAPEUR DIT HYDROCONION, propres à la guérison des Rhumatismes; des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau; des Bains aromatiques; des Bains de douche forte, par la pression de l'air, propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—Deplus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri des plaies incurables.

Les docteurs qui voudraient bien lui faire part de ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.
21 mai—1m GIQUEL.

LINCOLN & GREEN ont en débarquement et en magasin, les marchandises ci après décrites, qu'ils offrent à vendre, savoir:
700 pièces toile à draps de Russie écrue,
200 do. blanche, ayant droit au drawback,
100 balles coton écru du pays 4-4 à draps,
90 balles coton 3-4 à chemise,
8 balles coton blanc de 40 pouces à chemises,
5 caisses coton à chemises, blanc,
300 sacs salpêtre; 500 sacs café de Rio,
230 caisses blanc de baleine assorti; 150 do. raisins,
200 demi caisses de raisin; 16 do. cuirs à souder,
70 caisses savon de castille; 10 do. cire d'abeille,
100 demi-caisse chocolat de Rodes, No. 1,
24 douzaines haches de Faxon; 70 quarts Malaga,
50 barils indiens do. directement importés, et ayant droit au drawback; 60 quarts vin blanc de St-Lucar,
30 demi-pipes et 30 quarts vin de Madère et de Sicile d'Ingham,
10 demi-quarts vieux Madère. 29 mai.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 83, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
6 avril. E. J. FORSTALL.

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par la Zilia, de Bordeaux, Vinaigre blanc, 1ère. qualité, Vin rouge, Liqueurs fines, Anisette, Fruits à l'eau-de vie, Vin Muscat, &c. &c.

D'importations antérieures: 300 barriques Vin rouge de Bordeaux, qualités assorties; 300 caisses Vin vieux, par bouteilles et demi-bouteilles; 200 dito blanc; Fil à voile par pelottes; Lignes assorties; Curaçao, de Hollande; 300 caisses Liqueurs fines, convenables aux marchés mexicains; 500 paniers Anisette; 25 caisses Maraschino; Champagne d'Aï, mousseux, 1ère. qual.
23 mai

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANCAIS.—*Le soussigné* vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur; de plus: il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Alande pour chemise et pour draps; *Habillemens d'Enfans;* parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blan et écru, Mousseline à moustiquaire.
19 mai V. GOUY,
Rue Royale, No. 188.

ENCRE D'IMPRIMERIE à vendre par
22 mai THAYER, HURD & Co.

FRET pour Philadelphie.—S'adresser au No. 22, rue St. Louis. 19 mai

CAFE. 400 sacs café de la Havane, à vendre par
19 mai J. MAGER,

CAFE ET CASSE.—En débarquement de la goëlette Peru, du Port-au-Prince, 250 sacs café et 15 sacs casse, à vendre par
19 mai MEDELICE THOMAS,
rue de la Levée, No. 77.

A VENDRE, ayant droit au debenture, 6 tierçons beau Sucre en pain français, raffiné double; une balle Drap français, de Louviers; une dito Indiennes françaises, couleurs vives; qu'on vendra à bon marché, pour clôre un compte.
18 mai P. E. & O. SORBÉ,
rue Royale, No. 118.

TOILE de coton à voile, de la célèbre manufacture de Crook, *telle qu'on s'en sert dans la marine des Etats-Unis,* à vendre par
15 mai HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du brick Commodore Barry,
4 caisses Saucissons de Boulogne,
3 dito Serrurés françaises, assorties,
2 balles Couvertes de coton, grande largeur, 1ère. ql.
200 Damejanes vuides, Bouchons, &c.
15 mai P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118

PLOMB EN SAUMONS et en feuilles, à vendre par (29 mai) J. MAGER.

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

SAVON.—500 caisses Savon, à vendre par
11 mai DUCROS & MORPHY.

BLANC DE BALEINE—100 caisses Blanc de Baleine, grandeurs assorties, reçus par le navire Olympia, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en débarquement du navire Chester, à vendre par
7 mai S. C. BELL.

50 Boites Sucre blanc et brun, de la Havane, et 28 boîtes confitures de la Havane, en débarquement et à vendre par THAYER, HURD & Co.
4 mai rue des Magasins, No. 29

EN débarquement du navire la Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,
40 barriques Vin rouge Médoc, 1ère. qualité,
12 barriques dito dito qualité très-supérieure,
8 tierçons dito dito,
1 caisse Peignes de corne.
9 mai J. B. LABATUT.

CLOUX.—300 barillets assortis, en débarquement du brig Glide; à vendre par
9 mai WM. G. HEWES.

SUCRE du pays, de première qualité, à vendre par
9 mai J. MAGER.

CACAO.—12 sacs Cacao de Caracas, de qualité supérieure, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.